

Décembre 2008

*Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-En-Vanoise, Feissons-Sur-Salins, La Perrière,
Le Planay, Les Allues, Montagny, Pralognan-La-Vanoise, Saint Bon.*

Site internet du SIVOM: <http://www.sivomdebozel.info>

L'élimination des ordures ménagères

Plus de 60% de nos ordures ménagères sont envoyées en CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) à Donzères dans la Drôme. Le plan d'élimination des déchets de ce département n'accepte plus les déchets provenant des départements extérieurs. Le SIVOM a dû par conséquent trouver un autre centre capable d'absorber ce flux d'ordures ménagères (période hivernale principalement). Le flux des déchets à cette période est très conséquent puisqu'entre les mois de janvier et avril, plus de la moitié des ordures ménagères de l'année sont produites.

A partir de début janvier 2009, les ordures ménagères du canton de Bozel seront traitées à l'usine d'incinération de Chambéry Métropole ainsi que dans les usines d'incinération de Tignes et Valezan. L'UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) de Chambéry valorise la chaleur produite. Elle est transformée en électricité pour les besoins de l'usine et en vapeur pour le chauffage urbain de Chambéry. Les UIOM de Passy et Bourgoin-Jallieu seront utilisées en cas de défaillance de l'usine de Chambéry.

Ce nouvel exutoire principal de traitement des ordures ménagères de notre canton permettra de limiter le transport des déchets ce qui, combiné à la valorisation énergétique, aura un impact plus limité sur l'environnement.

Les animations recyclage dans les écoles

Les grandes sections et CP du Planay, en octobre, ont travaillé sur le tri des déchets grandeur réelle ainsi que sur le devenir des déchets que l'on recycle. La deuxième animation portait sur le traitement des ordures ménagères: les CSDU et les usines d'incinération et également sur notre consommation et le suremballage des produits.

Les élèves de la grande section du Praz ont été attentifs à l'histoire des dames Tritou et Tririen. Nous sommes ensuite allés planter divers déchets dans le jardin que nous irons déterrer à la fin de l'année scolaire.

Début novembre 2008, à Méribel, la classe de CE1 et CE2 a également planté des déchets afin de faire un test «compostage».

Deux animations sont prévues à Courchevel 1850 avant les vacances de Noël.

Toutes les écoles du canton peuvent bénéficier de ces animations gratuites, il suffit de téléphoner au 04 79 55 01 07.

La déchetterie du plan du Vah

Le 21 novembre 2008, les travaux de la déchetterie du plan du Vah (entre Courchevel 1650 et 1850) se sont terminés et la quatrième déchetterie du canton a pu ouvrir ses portes le 24 novembre 2008. Les entreprises ont pris du retard puisque l'ouverture était prévue pour le mois d'octobre 2008.

Cette déchetterie accepte les mêmes déchets que dans les autres déchetteries :

- les encombrants,
- le bois,
- les gros cartons,
- les déchets verts,
- les ferrailles,
- les gravats,
- les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E),
- les huiles alimentaires et minérales,
- les batteries,
- les néons et ampoules,
- les piles,
- les déchets dangereux tels que peintures, solvants, acides, etc.
- les pneus,
- le textile en bon état.

Les habitants du canton peuvent venir déposer leurs déchets gratuitement (limitation de volume journalier). Les professionnels seront facturés (facture annuelle) pour leurs apports. Les horaires d'ouverture sont les suivants:

Période d'été: du 1er mai au 31 octobre

ETE	Matin		Après midi	
Lundi	9h00	12h00	14h00	18h00
Mardi	9h00	12h00	14h00	18h00
Mercredi	Fermé		14h00	18h00
Jeudi	9h00	12h00	14h00	18h00
Vendredi	Fermé		14h00	18h00
Samedi	9h00	12h00	Fermé	

Période d'hiver : du 1er novembre au 30 avril

HIVER	Matin		Après midi	
Lundi	10h00	12h00	15h00	17h00
Mardi	10h00	12h00	15h00	17h00
Mercredi	Fermé		15h00	17h00
Jeudi	10h00	12h00	15h00	17h00
Vendredi	Fermé		15h00	17h00
Samedi	10h00	12h00	Fermé	

Le Chéquier Eco Citoyen

Les services enfance-jeunesse et environnement du SIVOM se sont associés afin de mettre en place l'opération «chéquier éco-citoyen». Le principe de cette opération est de faire participer une classe de 5^{ème} à trois actions éco citoyennes afin de les sensibiliser à la protection de l'environnement, à la citoyenneté (démarche participative) en leur donnant accès à des activités de loisirs (artistiques, sportives, culturelles). Cette opération a pu voir le jour grâce au partenariat avec le collège et les différentes communes. Les trois opérations consistent en:

- 1: Distribution aux habitants des différentes communes des sacs de précollecte. Ces sacs imprimés avec les consignes de tri des déchets facilitent l'apport des matériaux recyclables aux points d'apports volontaires. Les élèves devront se présenter, expliquer les consignes de tri et remettre le sac aux habitants.
- 2: Réalisation d'une oeuvre de récup'art. Avec l'aide du professeur d'arts plastiques, une oeuvre sera réalisée à l'aide de matériaux de récupération. Cette oeuvre sera faite par groupe.
- 3: Participation à l'organisation d'«Ecolo Zik» 5. Contact des partenaires, confection de l'affiche, organisation de stands, etc.

Chaque élève de la classe de 5^{ème} ayant participé à ces trois actions se verra remettre un chéquier d'une valeur de 10 à 15 euros contenant des bons de réductions pour des entrées type piscine, patinoire, cinéma, etc.